



FICHE CLIENT VNF – PERSONNE MORALE

☐ PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC

(Etat, Collectivités territoriales, Etablissements publics, Groupements, GIP)

☐ PERSONNE MORALE DE DROIT PRIVE

(Sociétés commerciales, Sociétés civiles, Sociétés coopératives, GIE, Syndicats, Associations)

CADRE A REMPLIR PAR LE CLIENT

Dénomination/Raison sociale (1) :

Sigle : Forme sociale (catégorie) (1) (2) :

Personne en charge du dossier :

☐ Madame ☐ Monsieur
Nom : Prénom :
Titre :

Représentant légal :

☐ Madame ☐ Monsieur
Nom : Prénom :
Titre :

Pour les personnes morales (3) :

Code SIREN (4) : Code SIRET (5) :
N° RCS (6) : Code NAF (7) :
Code INSEE de la commune (8) :
Code TVA intracommunautaire (9) :

Pour les Associations (3) :

Date de création (1) : Code SIRET (10) :
Date de publication au J.O. (11) :

Adresse du Siège (1) :

Code Postal : Ville :
Pays :

N° de téléphone fixe : N° de téléphone portable :
Adresse électronique :

Adresse de facturation si différente :

Code Postal : Ville :

Date et signature du Client (1) :

CADRE RESERVE A VNF (GESTIONNAIRE DOMAINE)

Date de réception du dossier (12) : N° Provisoire SCOT+ :

☐ Création ☐ Réactivation - N° Client :

☐ Modification - N° Client :

Nom du Gestionnaire (13) : ..Malika EL MANSOURI

Observations (14) :

CADRE RESERVE A VNF (SERVICE LIQUIDATEUR ORDONNATEUR) (15)

Date de réception du dossier (16) : Date de validation dans SCOT+ :

Nom de l'Ordonnateur (17) : Date et signature (1) :

NOTICE D'UTILISATION DE LA FICHE CLIENT VNF (PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC OU PRIVE)

Date d'application : Janvier 2019 – Rédacteur : Direction du Développement – Division Ports, Etudes et Gestion Domaniale

DOCUMENTS <u>ORIGINAUX ET OBLIGATOIRES</u> A PRESENTER	OBJECTIF DE LA FICHE CLIENT VNF	COMMENT RENSEIGNER LA FICHE CLIENT VNF ?
☐ Demande écrite du pétitionnaire pour la délivrance d'une Convention d'Occupation Temporaire (COT) ou d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT). ☐ Statuts et récépissé de dépôt en Préfecture, et/ou ☐ Copie d'un extrait du RCS (extrait K-bis) datant de moins de 3 mois, et/ou ☐ Extrait du Journal Officiel (JO) (date de publication). ☐ RIB avec identifiants BIC/IBAN : uniquement si paiement par prélèvement ou mensualités. ☐ Bordereau de situation fiscale (le dernier) : uniquement pour les COT ou AOT d'une redevance annuelle de base supérieure ou égale à 2 000,00 € ET d'une durée supérieure ou égale à 1 an. ☐ Attestation d'assurance en cours de validité pour le bien occupé ou l'unité fluviale.	La fiche Client VNF a pour objectif de recenser et de synthétiser, sur un même support, l'ensemble des informations nécessaires à : - la création d'un nouveau Client VNF, - la modification d'un Client VNF existant. Cette fiche sert de base pour créer/modifier un Client dans les systèmes d'informations de VNF. C'est un outil de partage et de suivi des informations relatives au Client, entre : - le Gestionnaire du domaine, - le Service liquidateur ordonnateur, - l'Agent comptable.	(1) Mention obligatoire. (2) Exemples : GIP, EPIC, EPN, etc. (3) Remplir ce cadre précisément si le Client est concerné. (4) SIREN : N° unique d'identification attribué à chaque entreprise par l'INSEE, composé de 9 chiffres (exemple : 722 310 546). (5) SIRET : N° unique d'identification attribué à chaque établissement par l'INSEE, composé de 14 chiffres (exemple : 722 310 546 00010). (6) Registre du Commerce et des Sociétés attribué par le tribunal de Commerce lors de l'immatriculation (exemple : RCS Blois 787 259 123 D 12345). (7) Nomenclature des Activités Françaises (NAF) : 3 chiffres + 1 lettre (exemple : 011A). (8) Code numérique ou alphanumérique élaboré par l'INSEE (exemple : Béthune : 62119). (9) N° d'identification fiscal individuel délivré par l'administration fiscale – 13 caractères (exemple : FR 55 787 259 123). (10) Les Associations qui emploient des salariés obtiennent un n° de SIRET lors de leur immatriculation à l'URSSAF, composé de 14 chiffres (exemple : 722 310 546 00010).
DE PLUS, POUR UN OCCUPANT DE BATEAU (Délibération du conseil d'administration du 29 mars 2012 – Article 1.03.2) ☐ Certificat d'immatriculation. ☐ Titre de navigation ou écrit attestant de la démarche de demande de titre. ☐ Plan de configuration de l'emplacement faisant apparaître la position du bateau et représentant les dispositifs d'amarrage et d'accès à la berge. ☐ Photo(s) récente(s) en couleur du bateau.	2 TYPES DE FICHE CLIENT VNF - Particulier ou Artisan ou Commerçant, - Personne morale de droit public ou privé. USAGE DE LA FICHE CLIENT VNF Où se procurer cette fiche ? - Site internet de VNF : www.vnf.fr, - Auprès des services de VNF. Qui renseigne cette fiche ? - le Client VNF renseigne sa fiche et joint les justificatifs demandés, - la fiche Client est ensuite vérifiée par le Gestionnaire du domaine.	(11) Journal Officiel : journal qui reprend toutes les annonces de création, de modification ou de dissolution d'Association. (12) Date de réception du dossier Client. (13) Nom de la personne chargée de créer le Client dans SCOT+. (14) Toute information, particularité qui s'avérerait utile à l'Ordonnateur. (15) Cadre à remplir par le Service liquidateur ordonnateur. (16) Date de réception du dossier de création d'un client par le Service liquidateur ordonnateur. (17) Nom de l'ordonnateur qui a validé le client dans SCOT+.